

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-3

présenté par  
le Gouvernement

-----

**ARTICLE 37**

I. - Rédiger ainsi les lignes suivantes de l'état A annexé :

**BUDGET GÉNÉRAL**

		(en euros)
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Évaluation pour 2020
<b>1. Recettes fiscales</b>		
<b>4. Autres impôts directs et taxes assimilées</b>		<b>19 969 569 000</b>
1499	Recettes diverses	834 569 000

<b>7. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes</b>		<b>37 342 106 954</b>
1799	Autres taxes	780 000 000

		(en euros)
Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Évaluation pour 2020
<b>1. Recettes fiscales</b>		<b>432 893 770 867</b>
4. Autres impôts directs et taxes assimilées		19 969 569 000
7. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes		37 342 106 954
<b>Total des recettes brutes (1 + 2)</b>		<b>447 258 044 121</b>
<b>Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 – 3)</b>		<b>384 746 477 790</b>

I. - Rédiger ainsi les lignes suivantes de l'état A annexé :BUDGET GÉNÉRALI. - Rédiger ainsi les lignes suivantes de l'état A annexé :BUDGET GÉNÉRAL Récapitulation des recettes du budget général



II. - En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

(En millions d'euros \*)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes	432 894	478 121	
..... <i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	<i>141 130</i>	<i>141 130</i>	
.....			
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	291 763	336 991	
.....			
Recettes non fiscales	14 364		
.....			
Recettes totales nettes / dépenses nettes	306 128	336 991	
.....			
<i>A déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i> .....	<i>62 512</i>		
<b>Montants nets pour le budget général</b>	<b>243 616</b>	<b>336 991</b>	<b>- 93 375</b>
.....			
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants .....	6 028	6 028	
<b>Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours</b>	<b>249 644</b>	<b>343 019</b>	
.....			
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	2 118	2 141	- 23
.....			
Publications officielles et information administrative .....	177	157	+ 21
<b>Totaux pour les budgets annexes</b>	<b>2 295</b>	<b>2 297</b>	<b>- 3</b>
.....			
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	29	29	
.....			
Publications officielles et information administrative .....	0	0	

<b>Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours ...</b>	<b>2 324</b>	<b>2 327</b>	
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale .....	82 381	81 195	+ 1 186
Comptes de concours financiers .....	127 440	128 736	- 1 296
Comptes de commerce (solde) .....			+ 54
Comptes d'opérations monétaires (solde) .....			+ 91
<b>Solde pour les comptes spéciaux</b> .....	xx		<b>+ 35</b>
<b>Solde général</b> .....	<b>xx</b>		<b>- 93 342</b>

\* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

III. - En conséquence, rédiger ainsi l'alinéa 5 :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à moyen et long termes	136,4
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i>	130,5
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)</i>	5,9
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau	1,8
Amortissement des autres dettes reprises	0,5
Déficit à financer	93,3
Autres besoins de trésorerie	-1,3
<b>Total</b>	<b>230,7</b>
Ressources de financement	
Émissions de dette à moyen et long termes nettes des rachats	205,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement	2,0
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme	10,0
Variation des dépôts des correspondants	6,4
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État	3,8
Autres ressources de trésorerie	3,5
<b>Total</b>	<b>230,7</b>

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un premier temps, elle vise à supprimer l'article 26 bis introduit par l'amendement n° 1207 tendant à élargir l'assiette du FCTVA aux dépenses de services de l'informatique en nuage et aux dépenses de logiciel en tant que services : il s'agit, en effet, de dépenses de fonctionnement qui ne correspondent pas à l'objectif du FCTVA de soutien à l'investissement local.

Dans un second temps, il s'agit de supprimer l'augmentation de 15 M€ du plafond de la taxe sur les paris sportifs affectée au profit du budget de l'Agence nationale du sport (ANS) introduite par les amendements n° 2327 et 2965. Cette hausse de plafond conduirait à une augmentation des moyens de l'agence à due concurrence. Or, l'ANS bénéficie de la fiscalité affectée à l'ex-CNDS, soit en PLF 2020 de trois taxes affectées dont les plafonds cumulés s'élèvent à 146,4 M€ et également d'abondements du budget général.